

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA GPN

Module :
M 56 - Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature

Objectif général du module :
Conduire un projet de gestion, de valorisation, et de préservation de la nature

Indications de contenus, commentaires, Recommandations pédagogiques

Ce module aborde **les projets de gestion ou programmes d'actions de génie écologique ainsi que les projets de valorisation et de préservation de la nature.**

Ce module intégrateur, s'appuie sur les connaissances acquises ou à acquérir dans l'ensemble des modules de formation. Il place les étudiants en situation de participation réelle dans la mise en œuvre d'un projet de gestion, de valorisation et de préservation de la nature. Il constitue ainsi un levier important d'une pédagogie active de terrain en situation professionnelle

L'objectif de ce module ne concerne pas les savoirs et savoirs-faire précis nécessaires à la réalisation d'actions et d'opérations mais porte sur les **méthodes et démarches spécifiques** qui permettent de combiner différentes opérations visant à la réalisation d'un **projet de gestion ou de valorisation des espaces.**

Ces apports méthodologiques faits en situation collective sont articulés et mobilisés dans le cadre de « **projets-tutorés** ».

Le «projet-tutoré» conduit par **groupe de 4 à 6 étudiants** doit répondre à **une demande** « en vraie grandeur » portée par **un commanditaire ou initiée par un donneur d'ordre.**

Le projet tutoré est à conduire **au cours des deux années de formation.** Il se déroule de façon étalée dans le temps et respecte les différentes phases du projet. .

Il s'inscrit dans une **échelle d'espace et de temps réaliste.** La prise en compte des impératifs financiers fait partie intégrante du projet. cf Annexe 2.

Les projets tutorés à dominante gestion sont déclinés en opérations de génie écologique précises (combinaison d'actions élémentaires réalisée sur un lieu et à un moment donné par une équipe cfM53).

Ces projets concernent des espaces aménagés, exploités, ou non : espaces de conservation de la nature, espaces de production agricole ou forestière, espaces paysagers, infrastructures urbaines, infrastructures agro-écologiques et des problématiques de gestion et de suivis d'espèces diverses.

Les projets de génie écologique- prévoient à moyen terme des combinaisons d'opérations contribuant à la mise en œuvre de projets de gestion de la biodiversité ou de gestion environnementale plus larges. Ils sont conduits à l'échelle d'une unité de gestion pouvant comporter plusieurs sites, comme dans le cas d'un corridor biologique. Le contenu de ce module doit donc être réalisé en lien avec le M 55 où le projet est abordé à l'échelle du territoire et des organisations qui le portent.

Les projet tutorés à dominante valorisation et préservation de la nature permettent d'acquérir une méthodologie basée sur la démarche de plan de valorisation - Celle-ci, créative et participative, permet la planification de cette mise en valeur. Elle s'inscrit dans une problématique de valorisation des territoires, du patrimoine naturel et bâti, de la mise en place d'activité de loisirs de pleine nature et de préservation de l'environnement. Cf Annexe 1

Le projet doit être conçu et réalisé, au moins pour une partie significative, afin de permettre une véritable confrontation à la réalité (communication interpersonnelle, calendrier, faisabilité, conduite, mise en œuvre, aspects techniques, économiques, réglementaires...) et une évaluation pertinente.

Les phases de rencontre et de restitution aux usagers, à la population, aux partenaires, aux publics concernés, au commanditaire sont conçues avec soin et entrent pour une part importante dans l'évaluation de la démarche mise en œuvre, à côté de la qualité et pertinence des réalisations, des équipements et des activités de loisirs pleine nature proposés.

La nature « intégrative » de ce module nécessite la mise en place d'un temps important de pluridisciplinarité. La présence des SESG y est particulièrement nécessaire.

Les horaires de pluridisciplinarité, sous forme de journées ou demi journées peuvent être dégagées (en particulier au début) pour réaliser les inventaires, rencontrer les acteurs et donner la souplesse nécessaire à chacun des projets.

L'enseignant de STAE AEN est garant de la cohérence de l'ensemble du dispositif du M56

L'accompagnement pédagogique des groupes par un enseignant tuteur est essentiel et des temps de rencontres et de suivi sont indispensables. Ils constituent des moments forts de conseil, de réajustement, d'évaluation de la maîtrise des démarches et du fonctionnement du groupe.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une semaine de stage prise sur la scolarité pour s'impliquer de manière collective et autonome dans l'avancement ou la concrétisation du projet. Lors de cette semaine, des enseignants assurent conseils et assistance aux équipes d'étudiants.

Cette semaine peut permettre de positionner des évaluations en situation.

Objectif 1 : S'appropriier la commande et son contexte

Objectif 1.1: Analyser l'espace concerné dans son territoire

1. Dans le cadre des projets de gestion:

Mots clés :

état de référence, trajectoire d'un écosystème, état de conservation, état potentiel, eutrophisation des eaux et des sols, atterrissement, érosion et accrétion... biologie de la perturbation

Il s'agit d'identifier les dynamiques naturelles d'évolution du milieu et de les spatialiser.

Les dynamiques naturelles peuvent être les causes d'un appauvrissement biologique mais aussi d'une diversification – A traiter à partir des acquis du module M51. La notion d'échelle est importante, les représentations du gestionnaire aussi (par exemple, l'intérêt porté par ce gestionnaire à certains stades en fonction du groupe taxonomique qui sert à évaluer les dynamiques naturelles).

Les milieux étant sous influence humaine plus ou moins directe, il est important de comprendre la part de ces influences sur les dynamiques écologiques observées. Les bases de la restauration écologique doivent ici être abordées en complément de l'approche épistémologique traitée dans le module M53. Les éléments scientifiques qui permettent de définir l'écosystème de référence doivent être clairement identifiés de manière à déterminer les stades de l'écosystème qu'il faut privilégier.

2. Dans le cadre des projets de valorisation et de préservation de la nature :

Il s'agit d'identifier les patrimoines matériels et immatériels et de mobiliser les acquis des démarches d'interprétation, de réaliser (un inventaire exhaustif de tous les types de potentiels à valoriser ou à préserver)pour permettre la mise en valeur la plus riche, créative et appropriée au contexte.

Les facteurs qui orientent le choix du type d'inventaire sont:

- les attentes de l'employeur ou du commanditaire.
- la quantité d'informations déjà disponibles.
- le temps disponible pour effectuer l'inventaire.

Objectif 1.2 Identifier la commande, les pratiques et les logiques des acteurs

1. Dans le cadre des projets de gestion :

Mots clés :

Commande, commanditaire, appel d'offre, nature des enjeux, enjeux écologiques, enjeux sociaux, demande du commanditaire, limites de la commande. Natura 2000, MAE-T, SAGE, Protocoles de sciences participatives de type VIGIE-Nature, atlas...

Il s'agit d'identifier, en lien avec le module M55, les finalités du projet, d'en comprendre les enjeux et de préciser les contours de la commande : ampleur, enjeux écologiques et socio-économiques, échéances, type et forme de restitution attendus ou exigés, niveau de compétence requis, moyens matériels, humains... C'est à ce stade qu'il est essentiel de déterminer précisément sur quel objet, quel territoire, quelle problématique précise porte la commande. Il faut avoir conscience que la réponse à une commande de génie écologique n'est pas que technique. Pour éviter de proposer une réalisation qui ne réponde que partiellement aux attentes des commanditaires ou des usagers, il est impératif de bien cerner les attentes sociales liées à la commande. Le projet qui fait l'objet de la commande s'inscrit généralement dans un ensemble plus vaste. Il est essentiel de bien cerner les objectifs d'ensemble pour répondre au mieux à la commande concernant le projet, ceci afin d'évaluer la faisabilité par le technicien ou la structure qui l'emploie.

2. Dans le cadre des projets de valorisation et de préservation :

Il convient de prendre en compte le développement des loisirs de pleine nature et de toutes les formes de demandes sociales liées aux espaces naturels et à la biodiversité.

Il est important de les situer dans un contexte anthropologique, culturel, historique, géographique, politique et d'en analyser le sens et l'épistémologie. Il est utile de développer une démarche participative dans la phase d'analyse des usages et des demandes venant de la société.

Objectif 1.3 Inventorier et spatialiser les informations

Mots clés :

spatialisation des données

Il est nécessaire de spatialiser les données après les avoir inventoriées.

On insiste sur la spatialisation des enjeux et de la commande en identifiant les stratégies de conservation à l'échelle d'un territoire ou d'un site. La collecte et la synthèse d'informations permettent de recueillir des éléments pour un choix d'action. La spatialisation de ces données produit une vision d'ensemble nécessaire à la compréhension des problématiques d'aménagement à résoudre. Il ne s'agit pas de collecter toutes les données possibles mais de déterminer celles utiles pour la mise en place d'une action répondant à la commande. Le choix des données à collecter se fait en fonction des dynamiques écologiques identifiées ou supposées. Il se peut que l'on soit amené à collecter des données relatives à l'évolution des écosystèmes.

Cette collecte de données ne se limite pas à des éléments naturels.

Il convient de les traduire pour que les partenaires et prestataires puissent se les approprier et les partager.

Parmi les démarches d'inventaires on peut citer :

- Synthèse de cartographies disponibles.
- Interprétation de photographies aériennes.
- Accès à la documentation scientifique et aux rapports techniques disponibles
- Consultation de personnes-ressources.
- Consultation de documents propres au site inventorié.
- Comparaison des données acquises avec l'information existante.
- Entrevue avec le personnel ayant une connaissance des sites.
- Visite à nouveau des sites avec le personnel (au besoin).
- Synthèse des données d'inventaire sous forme de cartes et de listes
- Présentation et critique des cartes établies dans le cadre du projet ...

Objectif 1.4 Formaliser les enjeux et les finalités de la commande

1. Dans le cadre des projets de gestion :

Mots clés :

pratiques, impacts et leurs typologies (voir FSD Natura 2000), contraintes des acteurs, acteurs direct, acteur indirect, acteur impliqué, acteur concerné

Les acteurs concernés sont ceux impliqués dans le projet. Il s'agit de formaliser les enjeux et les finalités de la commande.

En lien avec le M52 et le M55. Il s'agit d'identifier les pratiques, les logiques et les attentes des acteurs impliqués et des acteurs concernés par le projet. C'est ici que doivent être abordés les services écosystémiques.

L'analyse des pratiques et des logiques des acteurs impliqués dans les programmes et projets est à réaliser à partir des cas concrets. Cette analyse s'articule à celle de la commande puisque les commanditaires sont des acteurs importants des projets. Il convient d'insister sur la notion d'acteur opérationnel par opposition à la notion d'acteur institutionnel : c'est un acteur directement impliqué à l'échelle du projet. La compréhension fine de ces logiques d'acteurs doit permettre d'apporter des solutions cohérentes et contextualisées.

On cherchera notamment à identifier plus particulièrement les logiques, pratiques et attentes du commanditaire afin d'adapter la réponse à la commande tant dans le fond que dans la forme. Ne pas oublier que le technicien supérieur répondant à la commande est lui aussi un acteur. Il doit donc savoir communiquer aux autres acteurs sur sa logique, ses pratiques (services rendus par l'écosystème, intérêt du génie écologique ...). La connaissance et la compréhension mutuelle maître d'œuvre / maître d'ouvrage est indispensable.

2. Dans le cadre des projets de valorisation et de préservation :

Cette étape de formalisation des enjeux est essentielle. Elle dépend de la rigueur du travail mené en amont, des référents culturels et de la sensibilité de chacun. Elle demande des phases d'échanges et de confrontation pour être validée.

Les dimensions réglementaires et juridiques sont prises en compte. L'évaluation des publics potentiels, de la faisabilité technique et financière, le choix de matériaux adaptés au site, l'analyse des impacts environnementaux, les coûts de réalisation, de fonctionnement, d'entretien doivent être précisés.

Objectif 1.5 Valider avec les partenaires et les usagers, l'analyse des éléments repérés et prendre en compte leurs demandes

Pour la bonne réussite des projets, la validation par les partenaires est une étape importante

Il est nécessaire que les commanditaires, les futurs usagers ou bénéficiaires puissent valider les choix et les orientations à réaliser en fonction de l'avancée des opérations. La production de document iconographiques, cartes, schémas, maquettes, est ici indispensable, afin d'associer partenaires, usagers, commanditaires. à toutes les étapes de la démarche.

Il est important après avoir synthétisé, hiérarchisé, spatialisé les données contextuelles, d'intégrer un temps de concertation. Celui-ci est le gage d'une bonne appropriation des objectifs de gestion par le maître d'ouvrage. C'est de plus nécessaire dans toutes les consultations publiques.

Objectif 1.6 Caractériser les publics et les usagers concernés par le projet

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

Il est nécessaire de connaître et caractériser les usagers ou les bénéficiaires des opérations réalisées. Cela permet de toujours garder à l'esprit la finalité des opérations entreprises.

2. Dans le cadre d'un projet de valorisation et de préservation

Il convient d'élargir la notion de public à l'ensemble des populations effectivement concernées par le programme (élus, populations locales, propriétaires, clients...) et de mieux cerner les attentes et motivations des visiteurs du lieu.

Objectif 2 : Proposer une réponse cohérente et appropriée

Mots clés :

itinéraire technique, partenaires ou prestataires pré-projet, évaluation des coûts, modalités d'intervention, modalités d'évaluation.

Il s'agit de préciser les démarches d'interventions techniques adaptées , en lien avec le sous-objectif 1.5 du module M53..

Objectif 2.1 Proposer un pré-projet opérationnel dans ses différents aspects

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

Il s'agit de proposer un projet opérationnel combinant les opérations choisies pour répondre à la commande.

Ce pré-projet doit intégrer les préoccupations logistiques, techniques, économiques, réglementaires, humaines. Les différentes opérations à réaliser doivent être programmées et éventuellement priorisées.

Les modalités techniques d'intervention et d'évaluation choisies, ainsi que les coûts sont alors communiqués au commanditaire.

Il est ici important de bien distinguer les notions de stratégie d'action et d'objectif opérationnel en les dissociant de la notion d'opération car ce sont ces stratégies et objectifs opérationnels qui sont validés et évalués.

2. Dans le cadre d'un projet de valorisation

Il s'agit souvent de construire et formaliser des scénarios de mise en valeur mobilisant des démarches d'interprétation.

Il est alors nécessaire de déterminer les potentiels d'interprétation et de les situer.

Il est essentiel de délimiter des zonages permettant de trouver des thématiques d'interprétation qui peuvent s'articuler au thème d'interprétation plus large, fil conducteur de la démarche. Celui-ci permet de matérialiser, donner à « voir » l'esprit du lieu à des publics très divers. Après des démarches croisées d'inventaires, leur spatialisation permet d'associer les acteurs à la démarche créative. Des fiches illustrées et descriptives d'activités, permettent d'illustrer les possibilités de déclinaison de la thématique d'interprétation, de mise en valeur de la nature ou du site.

Objectif 2.2 Rédiger la note d'intervention et le cahier des charges, accompagné des modalités d'évaluation

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

Les différentes opérations doivent être décrites dans un cahier des charges afin que leur mise en œuvre puisse être réalisée par les différents partenaires ou prestataires. Ce cahier des charges doit prévoir des moyens d'évaluer la réussite des opérations menées. On insistera ici sur les méthodes d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

2. Dans le cadre d'un projet de valorisation

Il s'agit de concevoir une signalétique, des infrastructures d'accueil et la mise en sécurité du site et des publics.

Il faut être vigilant à bien intégrer dans le projet, toutes les consignes de sécurité indispensable à l'accueil du public ou au déroulement des activités en se référant aux textes réglementaires et aux pratiques professionnelles adéquates.

Les techniques et les matériaux utilisés, leur typologie, leur comparaison sont abordés, ainsi que leurs coûts, leurs conditions d'utilisation, leur durabilité. Il est intéressant de faire appel de valoriser les potentialités savoirs faire locaux. Le respect du lieu, des espèces concernées, des usagers est essentiel, comme la qualité artistique de la réalisation afin de prévenir le vandalisme. Il peut être utile d'utiliser les ressources et expériences de l'ATEN, des ENS, des conservatoires, de l'ONCFS, de l'ONEMA, la FPNR. Il est important d'être créatif tout en respectant les normes de construction en vigueur, leur intégration paysagère et surtout leur acceptation sociale.

On veille particulièrement à ne pas « marquer » les sites à fort potentiel naturellement évocateurs, mais on réserve la signalétique plus particulièrement à ceux qui ne se donnent pas à lire spontanément ou dont l'accès nécessite une gestion de la fréquentation du public

Dans tous les cas il s'agit de :

- Réaliser les outils indispensables à la présentation du-projet

Ces outils peuvent être une cartographie des potentiels, des outils de médiation.

En ce qui concerne la signalétique, il est nécessaire de bien préciser l'implantation, les coûts et d'estimer la faisabilité de l'opération. , les coûts : implantation, opération, planification , faisabilité.

- Proposer un pré-projet opérationnel dans ses différents aspects.

En fonction de la nature du projet, on insiste plus largement sur les aspects liés aux équipements, à la signalétique, à l'organisation d'événements, à la pédagogie, à la demande sociale, au cadre réglementaire de l'opération. Dans tous les cas, il est nécessaire d'assurer la sécurité des publics.

- Rédiger une note d'intention et un cahier des charges spatialisé accompagné des modalités d'évaluation

La note d'intention, préalable au cahier des charges, doit permettre de préciser la « philosophie », l'état d'esprit général du projet et le contexte social et politique dans lequel il s'inscrit. Une carte doit permettre de matérialiser une représentation synthétique et d'ensemble du projet.

Des Indicateurs de réussite sont précisés : adéquation résultats/ objectifs, évaluation quantitative et qualitative des publics, résultats économiques, retombées socio-économiques générées sur le territoire.

Degré de satisfaction de la clientèle (enquête) et son volume, sa fidélisation, revenus et bénéfices réalisés.

Objectif 2.3 Négocier avec le commanditaire, un mandat réaliste

1. Dans le cas des projets de gestion

Le temps et les moyens sont généralement des facteurs limitants ; il est donc nécessaire d'adapter les ambitions du projet aux ressources disponibles. Cela implique de réaliser des choix qui tiennent compte des nécessités et des priorités. C'est pour cela que les contours et limites de la commande doivent être négociés précisément et en amont de la réalisation des opérations. Une commande finement négociée en amont limite les déconvenues de part et d'autre et permet la réalisation des opérations dans de bonnes conditions. Cet objectif sera traité en lien avec l'objectif 34 du module M55 sur la notion d'engagement contractuel : devis, contrat, convention.

2. Dans le cas des projets de valorisation

L'objectif est souvent de faire évoluer la commande au regard du diagnostic et de la mission générale de préservation et de sensibilisation menée par le technicien supérieur en gestion et protection de la nature. Il convient dans la phase d'échange avec le commanditaire d'avoir le souci d'une présentation attractive qui permet de visualiser le projet.

Objectif 3 : Mettre en œuvre tout ou partie de la réponse à la commande

On entend par « partie » une réalisation qui permet d'atteindre l'objectif 4.1.

On se soucie en premier lieu de la planification des opérations ; Certaines opérations sont à réaliser. Il s'agit ici d'accompagner, dans le respect du cahier des charges, la mise en œuvre d'une suite d'opérations prévues dans le projet.

Les opérations mises en œuvre dans le cadre des modules 53 et 54 peuvent faire partie des actions prévues dans le cadre des projets servant de support pédagogique au module 56.

Objectif 3.1 Planifier les opérations

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

La planification des opérations doit être traitée en parallèle avec l'objectif 2 du M 53. L'organisation des actions doit s'appuyer sur deux outils : le retro-planning et le plan de travail. Ce dernier, utilisé lors de la rédaction d'un plan de gestion comporte notamment l'organisation des opérations dans le temps, la fréquence des interventions, le choix des intervenants et la programmation des moyens en lien avec le module M55.

2. Dans le cadre de la démarche de valorisation

Réaliser un calendrier des opérations de valorisation et, si nécessaire un échéancier concernant l'implantation de signalétiques.

Il sera également utile d'initier les étudiants aux principes de mise en marché et de la promotion des activités et installations dédiées à la valorisation du site.

Objectif 3.2 Réaliser des phases validées par le commanditaire ou le donneur d'ordre

En accord avec le cahier des charges élaboré et contractualisé avec le commanditaire et le tuteur, il est important d'établir des points d'étape, tout au long de la démarche et de formaliser des validations intermédiaires. Cela a pour avantage de mieux associer le commanditaire, de faire participer les partenaires, d'impliquer des usagers, de réajuster la démarche et de renégocier les diverses phases afin de ne pas être en décalage avec le commanditaire et les attentes des partenaires.

Il s'agit par exemple :

- dans le cadre d'opérations de gestion de réaliser des opérations de génie écologique en parallèle avec l'objectif 3 du M 53.
- dans le cadre de projet de valorisation de contribuer à la conception et la réalisation de produits d'interprétation (station, sentiers, exposition de panneaux), d'animations, de loisirs permanents ou temporaires en lien avec les caractéristiques et la complexité du patrimoine concerné et les attentes des clientèles.

Objectif 4 : Evaluer la mise en œuvre et les effets des opérations réalisées

Il s'agit d'établir un bilan critique de la mise en œuvre du projet et des impacts qu'il peut avoir à différents niveaux (environnemental, social, paysager, culturel, économique...).

Une fois les objectifs clairement définis, il est nécessaire d'y associer des indicateurs pouvant servir au suivi régulier des actions mises en œuvre en vue d'atteindre la référence souhaitée.

Objectif 4.1 Evaluer la mise en œuvre du projet

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

Mots clés : indicateurs absolus, indicateurs relatifs, indicateurs biologiques

Cette phase d'évaluation sera particulièrement précise dans le cadre de projet de génie écologique

Définir des indicateurs d'efficience et d'efficacité :

Une fois les objectifs clairement définis, il est nécessaire d'y associer des indicateurs pour le suivi régulier des actions mises en œuvre en vue d'atteindre l'objectif souhaité.

Il est important de définir, au préalable des opérations, quels sont les indicateurs qui permettront d'évaluer le degré de réussite de celles-ci. ces indicateurs sont appropriés à ce que l'on veut mesurer, facile à mettre en œuvre et donc peu coûteux. Ils doivent être suffisamment fiables et rustiques. Ils seront qualitatifs ou quantitatifs, leur nombre sera restreint.

Outils d'évaluation de la performance, les indicateurs permettent de mesurer les niveaux d'efficacité et d'efficience.

l'efficience concerne les moyens mis en œuvre

Indicateur d'efficience : c'est le rapport entre les réalisations obtenues et les moyens consacrés à l'action.

l'efficacité concerne les résultats attendus.

Indicateur d'efficacité : c'est le taux d'atteinte des cibles. Les résultats montrent-ils que les valeurs cibles des objectifs sont réalisées ?

L'élaboration d'indicateurs présente plusieurs avantages. Ils permettent entre autres de :

- disposer d'un suivi régulier des actions mises en œuvre.
- prendre des mesures correctives si les résultats constatés sont différents de ceux attendus lors de l'évaluation des écarts.
- responsabiliser les personnes chargées de suivre les indicateurs.
- constituer un support de dialogue, une base de communication vers l'extérieur.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour la mise en œuvre de ces indicateurs :

- Identifier les objectifs nécessitant un suivi infra annuel, et ceux qui feront l'objet d'une

évaluation finale. (Définir les indicateurs associés aux objectifs en concertation avec les acteurs de terrain)

- vérifier la pertinence des indicateurs retenus en les testant sur un échantillon pour éviter les biais
- sensibiliser les agents à leur utilisation. Les indicateurs font l'objet d'une fiche de présentation détaillée et pérenne.

2. Dans le cadre d'une démarche de valorisation

Il faut veiller à ce que cette phase d'évaluation porte exclusivement sur les objectifs de la partie réalisée sans pour autant perdre de vue la finalité du projet.

Objectif 4.2 Evaluer l'efficacité de la partie réalisée au regard des intentions du projet et des impacts observés

Mots clés :

comparaison entre le prévisionnel et le réalisé, budget réalisé, respect des clauses du projet

Évaluer l'efficacité du projet : mise en œuvre des programmes d'action et des opérations.

Il s'agit pour les étudiants de prendre un recul critique sur leur conduite du projet ; cette analyse réflexive de leurs pratiques doit s'appuyer d'abord sur les résultats du travail évalués à l'objectif 4.1.

Le bilan concernera les aspects techniques, financiers, administratifs, humains... Les résultats du projet ne sont pas uniquement écologiques, ils sont également humains. Les impacts positifs ou négatifs du programme d'action sur les services écosystémiques doivent également être évalués.

Les résultats sont à évaluer en fonction des attentes exprimées dans la commande.

Mots clés :

espèces indicatrices, espèces cibles, espèces parapluie... état de conservation des espèces ou des habitats, statut biologique, effet, impact, incidence

Dans le cadre d'une action de génie écologique on veillera tout particulièrement au bilan écologique : un bilan écologique portera sur les possibles effets, impacts, et/ou incidences sur les milieux, les habitats et espèces, et sur les résultats obtenus à court et moyen terme.

L'évaluation des conséquences écologiques nécessite de se référer à un état zéro et/ou de référence (cf obj 1.2). On distinguera les différents types d'impacts (directs/indirects, permanents/temporaires, induits)

Objectif 4.3 Proposer des améliorations et des ajustements

Mots clés :

adaptation, regard critique, surveillance des conditions de réalisation, prévisionnel, réalités de terrain, propositions

Il est important de porter un regard critique sur les conditions de réalisation du projet et sur les résultats obtenus. Ce retour sur expérience et cette analyse du degré de réussite contribuent à l'acquisition d'une expertise qui sera mise à profit pour la réalisation d'autres programmes.

Il est nécessaire de définir des prolongements du projet et des adaptations possibles

Il s'agit pour les étudiants, à la lumière des 2 étapes précédentes (41 et 42), de proposer des solutions de améliorations et d'ajustements mais aussi d'inscrire plus largement leur projet dans le temps et dans l'espace, dans une politique publique de la nature, dans des phases de concertation plus large, de sensibilisation, d'accueil de valorisation, de le traduire en terme d'activités écotouristiques ou de développement local.

Il s'agit également d'assurer le contrôle et la maintenance des produits signalétiques proposés quand il y en a.

Objectif 5 : Valoriser l'expérience acquise en proposant des actions spécifiques au champ professionnel :

1. Dans le cadre d'un projet de gestion

Apporter des conseils techniques aux personnes impliquées dans la mise en œuvre d'actions de génie écologique.

L'expertise acquise dans la conduite de projets de génie écologique doit permettre de délivrer des conseils dans ce domaine. Les conseils apportés concernent le choix de techniques et leur mise en œuvre mais peuvent aussi prendre la forme d'une assistance administrative et financière dans le cadre de la conduite de projets.

➤ **Apporter des conseils techniques aux acteurs opérationnels**

Mots clés :

conseil, compétences des acteurs opérationnels

l'assistance peut concerner un maître d'ouvrage (exemple : une collectivité) ou être proposée à un gestionnaire d'espace (exemple : proposition de contrat MAE-T à un agriculteur). Le conseil porte sur le choix de techniques appropriées au contexte et aux objectifs, sur les conditions de leur mise en œuvre, sur les points de vigilances techniques, sur les matériaux et matériels à utiliser, sur les risques, sur les impacts possibles, sur les opérations de maintenance à réaliser... Les conseils apportés permettent la réalisation, dans les règles de l'art des opérations de génie écologique.

➤ **Assurer une assistance administrative et financière à un maître d'ouvrage**

Mots clés :

sources de financements, contrats, chiffrage de projets, réglementation

Le titulaire d'un BTS doit pouvoir donner des conseils avisés dans le domaine de la gestion des espaces et de la faune en s'appuyant sur les démarches de génie écologique.

Il mobilisera sa bonne connaissance des acteurs, des réglementations, des structures administratives, des processus de concertation et son savoir-faire en matière de montage et de suivi de projets de génie écologique pour formuler des conseils, former, informer et accompagner les acteurs, entreprises, propriétaires, gestionnaires, collectivités territoriales, intéressés ou concernés.

2. Dans le cadre d'un projet de valorisation et de préservation de la nature

Il s'agit d'imaginer une articulation du projet avec une activité de loisir de pleine nature.

Il est nécessaire d'acquérir un minimum d'outils et d'approches méthodologiques concernant des activités de loisirs nature.

Pour mieux cerner ce secteur, il est nécessaire de pouvoir analyser les sources des statistiques touristiques, et les nombreux documents (iconographiques) de mise en valeur des espaces touristiques ou du patrimoine naturel et bâti.

Les activités touristiques s'inscrivent dans une sociologie des loisirs dont il faut donner les fondamentaux. Une approche anthropologique, historique, culturelle, épistémologique est essentielle.

Les travaux de l'équipe de R KNAFOU (Paris 4 Sorbonne/Institut de géographie) sont particulièrement intéressants à utiliser. Ils fournissent des clés d'analyses précieuses.

La question de la patrimonialisation des espaces, de la nature, de sa valorisation est à analyser en lien avec les apports du module M52.

➤ **Evaluer les potentialités écotouristiques de l'espace concerné**

Il s'agit d'évaluer les potentialités du marché du tourisme nature de l'espace concerné, d'évaluer les attentes et les comportements des clientèles potentielles. L'approche comparative avec d'autres régions et pays peut être utile.

On évalue la qualité environnementale des infrastructures touristiques et la pression touristique du territoire concerné.

➤ **Identifier le fonctionnement d'une structure d'activité de pleine nature et son contexte réglementaire**

Une analyse de cas réels, en lien avec les apports méthodologiques du M55, est à concevoir. Les structures privées écotouristiques sont privilégiées, ainsi que celles rattachées aux collectivités territoriales. Les démarches de professionnalisation des offices de tourisme et des syndicats d'initiative sont à considérer au regard de la mise en valeur de la nature. La valorisation des expériences de stage, la mutualisation des projets tutorés faciliteront ce type d'approches comparatives et permettront de développer une pédagogie de l'alternance, basée sur l'observation des réalités de terrain. Les organisations de type parcs animaliers, intégrant de plus en plus une dimension de conservation, sont particulièrement intéressantes à analyser.

Il s'agit aussi de repérer les compétences spécifiques recherchées par ces structures employant des rangers, des guides pêches, guides chasse, guides nature, d'envisager leurs potentialités de développement ainsi que leur viabilité.

➤ Repérer les types d'activités et les compétences nécessaires à leur mise en œuvre en toute sécurité

Une diversité d'approches comparatives permet de donner quelques éléments de référence. Ainsi l'analyse d'opérations grands sites, les démarches intégrées menées dans le cadre des PNR, celle des pays d'accueil portées par des Comités du Tourisme, les démarches de développement d'un tourisme durable par des PNR, les stratégies de développement d'entreprises privées sur des lieux emblématiques comme le Marquenterre, permet de dégager des outils d'analyse adéquats.

Les activités liées à la faune, sa mise en valeur, conciliant valorisation et préservation sont à privilégier.

Ces activités pleine nature peuvent avoir un caractère sportif.

Il convient d'en faire l'inventaire, d'en appréhender l'organisation, d'en identifier les législations particulières, (loi 1992) ainsi que la loi concernant l'encadrement d'activités sportives et de loisirs.

Une connaissance précise des référentiels de compétences des divers BPJEPS et DEJEPS concernés favorise les partenariats avec ces acteurs spécialisés. Il peut être nécessaire d'articuler leurs activités avec les plans de valorisation développés et d'en assurer la promotion.

Cette initiation permettra de favoriser des orientations futures des étudiants. Ces activités sont pour la plupart saisonnières et peuvent être complémentaires.

➤ Proposer une activité de loisirs de pleine nature en accompagnement du projet

Il s'agit de au travers d'au moins une activité proposée, voire réalisée de contribuer à la mise en place de produits et séjours touristiques ou d'activités de loisirs nature avec les prestataires d'un territoire.

L'activité proposée permettra de s'initier à des savoirs faire inhérents à ce secteur :

- contribuer à la vente des produits touristiques
- assurer le lien avec les agences réceptives ou tour operator
- assurer la promotion des produits

Quelque soit l'activité choisie le technicien supérieur est responsable de la sécurité des publics, des groupes et des individus qu'il encadre, ainsi que des impacts sur les ressources et la biodiversité.

Il doit être en capacité d'identifier les risques encourus lors de la réalisation du travail et de pratiquer les gestes de premiers secours.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

1. Sur la mise en œuvre de projets

Guide du projet tutoré :

<http://sup.ups-tlse.fr/projettutore/sommaire.php>

<http://ifree.asso.fr/papyrus.php?menu=80>

Liste projets sciences participatives. Site Ifrée .

http://www.formater.com/ressources/telechargement/methode/P3_mener_demarche_projet.pdf

Les cahiers du développement durable en Ile de France

La conduite de projet de développement durable

<http://www.teddif.org/IMG/pdf/12pages.pdf>

2. Sur la méthodologie de projet :

Commanditer un projet de Gérard HERNIAUX
Construire un plan d'action jusqu'au résultat de Didier NOYE
S'entraîner au management de projet de Gérard HERNIAUX
Le projet à l'écoute de l'utilisateur de Gérard HERNIAUX

On peut consulter des extraits de ces ouvrages, et notamment les sommaires, mais aussi les commander sur le site suivant <http://www.insep-editions.com/>

une ressource importante sur la méthodologie de projet fournie librement par nos voisins belges et issue de l'éducation populaire : <http://www.stics.be/CetG/index.htm>

Ottoffer Lamia, coord , *Initiation aux métiers de l'environnement*. Manuel scolaire Bac techno SRAV Editions Educagri 2008

3. Sur l'évaluation du projet :

<http://www.stics.be/evaluer/prefa.htm>

4. Sur le plan de valorisation et de préservation

DUMAS, Michel, DELMAIRE, Yves, *Guide méthodologique du plan d'interprétation*, Ed. Espace naturel régional, 1989, 46 pages

BRINGER, Jean-Pierre, *Pratique de la signalétique d'interprétation*, Éd. L'Atelier technique des espaces naturels, 1996, 104 pages.

<http://www.euziere.org/>

Les publications du réseau des OGS à :

<http://www.grandsitedefrance.com/document.php?pagendx=41>

Les publications de l'ATEN à :

<http://boutique-en-ligne.espaces-naturels.fr/outils-d-accueil-et-d-interpretation/outils-d-accueil-et-d-interpretation>

<http://boutique-en-ligne.espaces-naturels.fr/bibliotheque-en-ligne/cahiers-techniques-en-ligne>

Les publications des espaces régionaux du Nord-pas-de-Calais à

http://www.enrx.fr/fr/nos_ressources/liste_des_cahiers_techniques/methodologie_du_plan_d_interpretation

Cartier J. L'esprit des lieux . programme d'interprétation d'un territoire , Gip Atelir technique des espaces naturels , cahiers techniques N° 76 . 2005

Accueillir les visiteurs sur le terrain . Cahiers ATEN avril 1998

5. Sur le tourisme de nature

Dominique Macquoin, Isabelle Pierre, *Le tourisme de nature* ,Documentation française, 2003

Jean-Pierre Esquenazi, *Sociologie des publics*, éd. La Découverte, 2003

Eric LAMBIN , *Une écologie du bonheur* , éd. Le Pommier, 2009.

Le tourisme autrement . Alternative économique HS N° 31 , 2007

Teysandier J-P .*Le tourisme durable par l'expérience , le terrain commande* . Guide des savoirs faire . ODIT France , 2006.

Boyer M, *Histoire générale du tourisme du 16^{ème} siècle au 21^{ème} siècle* . édition l'harmattan , 2005.

Knafou R.(dir) *Tourisme lieux communs 1* Edition Belin 2002

Knafou R.(dir) *Tourisme moments de lieux 2* Edition Belin 2005

Jean Viard , *La France des temps libres et des vacances* , éd. de l'Aube, 2002

Jean Viard , *Eloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, éd.de l'Aube, 2006

Jean Viard , *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, ed. de l'Aube, 2000

1 / La démarche de l'interprétation

Le plan d'interprétation est la mise en forme et en cohérence des actions d'animation et d'éducation en direction des publics, autour des thèmes d'environnement.

Cette méthode a beaucoup progressé et se sert aujourd'hui de tous les moyens de communication pour informer, éduquer et traiter d'un sujet précis. Ce n'est pas une recette miracle qui pourrait s'appliquer partout, mais une réflexion sur les moyens à utiliser pour aborder un thème, révéler l'âme d'un site ou évoquer une problématique.

Un projet d'interprétation, même s'il est de petite taille et d'ambition modeste, doit s'effectuer selon une trame et un calendrier précis, en associant tous les partenaires.

Etape n°1/ L'émergence de l'idée

- quels sont les objectifs ? quels sont les thèmes forts ? quels sont les partenaires ? y-a-t-il des projets similaires à proximité ? quelle est la bonne échelle territoriale du projet ?
- organisation de réunions d'échanges avec les personnes intéressées.

Etape n°2/ Le plan d'interprétation (l'étude)

- *Travail du commanditaire :*
 - établir un cahier des charges précis.
 - choisir un professionnel de l'interprétation.
- *Travail du prestataire :*
 - inventorier les ressources du territoire,
 - analyser les publics potentiels,
 - évaluer les contraintes,
 - définir le scénario général (équipements et programmes), son fonctionnement (avec estimation des coûts) et sa mise en oeuvre.

Etape n°3/ La validation du plan

- présentation publique,
- discussion,
- réajustement.

Etape n°4/ La recherche des financements

grâce au plan d'interprétation, le maître d'ouvrage met au point le montage financier et recherche les partenaires : Europe, Etat, Région, Département, sponsors, auto-financement...

Etape n°5/ La réalisation

respecter la globalité du projet pour qu'il garde sa cohérence.

Etape n°6/ Le fonctionnement

promotion, animation, maintenance, évaluation, réactualisation. Le fonctionnement doit être assuré par du personnel spécialisé.

L'expérience montre que les résultats les plus satisfaisants sont obtenus à partir des analyses les plus pertinentes et grâce à une appropriation complète du projet par le commanditaire et les acteurs locaux.

Source Wikipédia Ecologistes de l'Euzeières.

2/ Le plan de valorisation : mise en œuvre et en cohérence des activités pleine nature

La démarche de mise en valeur d'interprétation s'appuie sur un diagnostic du site ou du territoire, en vue de sa valorisation

- par son ouverture au public, prenant en compte la sensibilité du site et le dérangement de la faune .
- par son accessibilité aux pratiques pleine nature dont les APPN (activités et pratiques de pleine nature) à caractère souvent sportif
- par la mise en marché touristique

Elle a permis de préciser les atouts et les contraintes du site sur le plan biologique, foncier, des usages, de la réglementation, les conditions de la future fréquentation.

Une stratégie de préservation est à prévoir, avant toute ouverture au public

Des aménagements sont souvent nécessaires pour rendre le site utilisable, canaliser la fréquentation, préserver les zones sensibles, ils doivent être intégrés au plan de gestion (ou concevoir un plan de gestion à cet effet) : observatoire de faune, circulation, parking, signalétique,

Le technicien supérieur BTS GPN, dans son travail de conception doit prévoir la coordination entre les divers acteurs concernés et les divers corps de métiers qui vont être sollicités.

Il peut être alors nécessaire de constituer et animer un comité de pilotage.

Il peut être nécessaire de représenter le site dans diverses instances comme les CDESI pour élaborer les PDIPR, PDESI en lien direct avec les activités de pleine nature et les activités touristiques.

Le plan de valorisation ainsi conçu permet de gérer aussi bien les usages, les demandes sociales de nature en préservant les habitats naturels et les espèces faunistiques.

Le plan de valorisation permet d'intégrer une diversité d'activités de loisirs nature tout en préservant les ressources et le site.

1- La démarche de projet support de formation et d'évaluation en. M56 BTS GPN

La démarche de pédagogie **du** projet est présente dans le BTSA GPN, dans le cadre du projet Initiative et Communication (P.I.C) du M22 et dans le cadre du M56.

Il est de la responsabilité de l'équipe de ne pas multiplier, dans le dispositif pédagogique, trop de situations projets au risque de nuire aux apprentissages.

Le M56 repose sur la mise en place et réalisation de projets tutorés mais ne s'inscrit que très partiellement dans la pédagogie du projet. Moins centré sur l'apprenant et son épanouissement, le projet tutoré relève d'une pédagogie de la commande qui vise l'insertion et l'apprentissage des savoirs professionnels de façon intégrée. Il relève davantage d'une pédagogie par objectif.

Néanmoins, le projet tutoré partage des savoirs -faire et savoirs-être communs avec le PIC : travail de groupe, répartition des tâches, contacts et négociations avec le commanditaire, planification des tâches, organisation, adaptation, régulation, ajustements, initiative, auto-évaluation.

Une mutualisation entre ces deux modalités d'apprentissage de la conduite de projets, est bien évidemment encouragée.

2- Recommandations sur l'organisation du tutorat

Le rôle du coordinateur des projets :

L'enseignant organisateur du M56, enseignant STAE AEN, coordinateur des projets, a la charge de négocier en amont les projets avec les commanditaires.

- Il est gardien des objectifs de formation, il doit donc avoir une bonne maîtrise des contenus et méthodologies de l'ensemble de la formation. Il est gardien des conditions de réalisation (calendrier, moyens, évaluation ..)

- Il a une vue transversale des acquis enseignés dans les autres modules et peut en faciliter la mobilisation ou le nécessaire approfondissement, ce qui soulage d'autant le tutorat.

- Il rédige et fait valider par ses collègues un guide du projet tutoré à destination des tuteurs, des étudiants et des commanditaires.

- Il harmonise les suivis des tuteurs, programme et organise des apports théoriques, ou des apports de praticiens ou consultants, si nécessaire.

- Il a pour mission de préciser les clauses administratives du partenariat : rédaction d'une convention de partenariat pour l'exécution d'une « mission », implication dans la définition du cahier des charges (dont les éléments sont définis avec le commanditaire) , aspects financiers (devis, facturations, défraiements, mises à disposition, bénévoles personnels..) et réglementaires (assurance des locaux utilisés par les étudiants ..)

- Il organise des apports méthodologiques collectifs, ou ciblée, assure des apports éventuels complémentaires

- il peut aussi organiser, avec ses collègues impliqués, des retours d'expérience qui pourront être mutualisés, entre les groupes, pour renforcer l'implication, ou dynamiser les groupes.

- Il essaie d'impulser, si les moyens le permettent, une valorisation des travaux réalisés, voire leur diffusion, avec l'équipe de direction et le centre de documentation de l'EPL. Ces archives feront références et pourront aider les groupes dans leur cheminement.

Le tutorat favorise une pédagogie active, reposant sur l'autonomie et l'initiative, le projet tutoré nécessite néanmoins l'appui vigilant d'un enseignant coordinateur du module et d'enseignants-tuteurs dont le rôle est essentiel pour la réussite des objectifs de formation. Parce qu'il s'inscrit totalement dans un cadre professionnel (commande, respect du cahier des charges, réalisation tout ou partie aboutie), la place à l'aléatoire, au tâtonnement, au droit à l'erreur, doit être limitée au maximum.

Cette planification du déroulement du M56 dans ces phases d'enseignement et ces phases de conduite de projets est à porter à connaissance des étudiants mais aussi de l'équipe et de la Direction, au départ de chaque promotion.

Elle doit être contractualisée, entre l'enseignant STAE AEN, coordinateur de l'ensemble du module et les tuteurs de projets, l'équipe d'enseignants concernés(qui peuvent aussi être tuteurs de projets) intervenant en pluridisciplinarité et l'équipe de direction,.

Certains aspects de cette contractualisation pourront être précisés dans une annexe à la convention passée avec chacun des commanditaires.

L'enseignant STAE AEN, coordinateur du M56 peut organiser un tutorat thématique (inventaires biologiques, aspects financiers et réglementaires, gestion de conflits au sein des groupes) ou méthodologique, complémentaire.

Les enseignants peuvent être ainsi impliqués dans l'appui aux groupes en tant qu'experts, chacun dans leur spécialité, de façon collective et / ou à la demande.

L'enseignant coordinateur du module, rappelle en début de la démarche aux étudiants et (aux donneurs d'ordre s'ils le juge nécessaire) en explicitant bien les grilles d'évaluation et les conditions d'évaluation.

Ces grilles vont permettre de contractualiser complètement la démarche de façon équitable pour chacun des groupes. Afin d'éviter des conflits potentiels concernant le choix des projets entre l'équipe de direction de l'établissement et les tuteurs et étudiants des différents projets, le coordinateur s'assure d'un accord préalable avec l'équipe de direction sur la validité et la faisabilité de l'ensemble des projets. Cela ne remplace pas la nécessaire phase de présentation et négociation des projets par les étudiants devant l'équipe de direction. Des projets tutorés peuvent répondre de façon complémentaire à une même commande d'un seul donneur d'ordre, mais chaque groupe aura sa propre dynamique et son tutorat spécifique.

Afin de ne pas multiplier les projets et leurs évaluations, on peut imaginer un croisement des objectifs du PIC du M22 avec l'évaluation de la démarche de groupe du projet tutoré. La construction de grilles d'évaluation séparées doit permettre pour une même situation d'évaluation, d'évaluer des compétences différentes et permettre des synergies.

3- Quelle place pour l'enseignant tuteur d'un projet –tutoré ?

L'enseignant tuteur devra trouver la bonne distance entre la directivité nécessaire (fonction de contrôle) et l'autonomie nécessaire du groupe.

Il est le garant institutionnel de l'engagement du groupe devant le commanditaire et donc aura le souci de s'assurer :

- de la faisabilité du projet au regard de ses finalités en cohérence avec les finalités de la capacité C9, de ses exigences techniques, financières, humaines et son inscription dans le temps
- du respect des aspects réglementaires et de la sécurité.
- du respect du cahier des charges qu'il convient de construire et faire valider par le donneur d'ordre, de son déroulement et de tout ou partie de la réalisation finale, aboutissement de la commande, ou de l'ajustement éventuel de la commande après évaluation avec le groupe -projet.

Il est l'enseignant-référent du groupe projet.

Il s'appuie sur les grilles d'évaluation du CCF pour en rappeler les éléments de cadrage.

L'enseignant tuteur :

- rappelle les objectifs, les échéances, le contrat et vérifie leur respect et application
- est présent auprès du groupe à des points d'étape programmés et formalisés afin de permettre au groupe de se situer et de réajuster son travail. Ces points d'étape constituent des temps forts d'auto-évaluation (fiche intermédiaire, dossier de groupe ou cahier de bord) et de régulation du projet pour éviter des dérives possibles.
- est disponible, sous des modalités clairement définies en amont avec le groupe, lorsque celui-ci le sollicite pour des raisons pédagogiques (informations, conseils, ressources, techniques ou méthodologiques)
- ne se substitue en aucun cas au groupe, à ses démarches, ses initiatives, ses choix, ses travaux sauf en cas de menaces sur la sécurité et la réalisation du projet.
- participe à l'évaluation finale du groupe.

Deux idées reçues sont fréquentes quant à la conduite de ce type de projet : « il faut laisser faire les élèves et leurs erreurs sont formatrices » et « il faut tout contrôler, il y va de l'image de l'établissement ».

La vérité se situe sans aucun doute entre ces deux affirmations lapidaires, dans un bon équilibre entre une pédagogie non-directive et un directivisme absolu.

Entre les dérives du laisser faire (au gré du climat socio-affectif du groupe) et les dérives productivistes (le groupe doit faire ce que l'on a décidé pour lui ou reproduire ce qu'on lui montre), l'enseignant doit mettre en place une méthodologie, dans le cadre d'une pédagogie du contrat, qui laisse la liberté de choix et de démarche aux élèves tout en proposant un cadrage, définissant des limites et fixant des échéances, régulant et stimulant leur activité, contrôlant leurs productions... (sur les dérives possibles des pratiques de groupe : cf. Philippe Meirieu, *Itinéraire des pédagogies de groupe*, Chronique sociale 1996)

4- Quelle démarche pour le suivi et l'évaluation d'un projet ?

41. Le cahier des charges fil rouge du projet : garant des parties prenantes

L'enseignant tuteur pédagogique, est présent à la prise de commande par le groupe dont il la charge. Il pourra ainsi être facilitateur pour la phase de prospection et d'immersion par le groupe, puis de reformulation de la commande lors de l'élaboration du cahier des charges par les étudiants.

- Il facilite l'élaboration du cahier des charges et vérifie sa validation par le donneur d'ordre

- Il veille à ce que l'échéancier du travail du groupe soit en cohérence avec l'échéancier collectif établi au préalable et respecte les temps consacrés (et libérés) pour le projet tutoré.

Le cahier des charges précise les phases d'accompagnement collectif, celles laissées à la disposition de chaque groupe, les dates des points d'étapes intermédiaires, celle(s) de restitution et les temps d'évaluation collective et individuelle.

- Il veille à l'élaboration le cas échéant, d'une convention entre le donneur d'ordre et l'EPL pouvant fixer les conditions de défraiements, la mise à disposition de salle de réunion, les conditions d'assurance des locaux utilisés par les étudiants.

42. Un suivi et soutien méthodologique

L'enseignant tuteur assure le suivi et appui méthodologique et plus précisément :

- Il a la responsabilité du respect des phases. Il assure le suivi du projet en coordination étroite avec le commanditaire, ou le correspondant du projet de l'organisme commanditaire .Il intervient en cas d'incidents ou de problèmes majeurs .
- Il facilite la collecte et la mobilisation de documents, de personnes ressources, utiles pour répondre à la commande.
- Il est présent à la phase de reformulation des objectifs du projet. Celle –ci sera à réaliser, une fois la phase de contextualisation, d'état des lieux ou de diagnostic préalable réalisée par le groupe d'étudiant, garantissant une bonne appropriation de la commande.
- Il veille à ce que la phase de diagnostic préalable ne soit pas trop chronophage, en orientant l'énergie du groupe sur la réponse à la commande, sur la réalisation de tout ou partie du projet, sur la qualité des produits réalisés, et sur le choix des modes de restitution et leur dimension participative.
- Il est le garant de la pertinence des choix scientifiques et .techniques ainsi que de leur adéquation à la commande et au contexte.
- Il est régulateur et médiateur en cas de difficultés relationnelles interne au groupe ou avec les partenaires du projet.
- Il intervient le cas échéant, en cours d'élaboration du projet dans la conduite du groupe si celle-ci mettait en péril le bon déroulement du projet tutoré.

43. Une stratégie d'évaluation bien organisée

- Il porte un avis sur le compte rendu structuré du cheminement du groupe
- Il participe au temps fort de restitution
- Il organise un rendez –vous de réception des travaux ou d'activités avec le donneur d'ordre en amont de l'évaluation finale de la C9.
- Il organise une réunion bilan du groupe en fin de conduite du projet et veille à valoriser l'action de chacun
- Il participe à l'évaluation des groupes.
- Il archive et diffuse toutes traces de communication et des témoignages de la réalisation finale, et le consigne en vue du dossier CCF.

5- Recommandations forgées à partir de l'expérience des équipes qui ont déjà expérimenté ce type de démarche.

Il est nécessaire que les outils d'accompagnement du projet (cahier de bord ou fiches de suivi) ne soient pas uniquement descriptifs ; ils doivent témoigner des efforts d'ajustement, d'analyse, d'évaluation effectués individuellement et collectivement.

Au delà des multiples échanges et remédiations nécessaires entre chaque groupe et l'enseignant, un entretien d'étape prévu et formalisé semble souhaitable pour faciliter l'évaluation finale, faire partager les éléments d'auto évaluation dans le groupe. Ce type d'échéance intermédiaire caractérise, en effet la pédagogie du contrat inhérente à la pédagogie du projet.

L'accent doit donc porter sur la distanciation nécessaire à tout acte de formation ; celle -ci s'opère par la réflexion constante sur les pratiques, l'auto évaluation et l'évaluation formalisée.

Conduite de manière exigeante et rigoureuse, cette pédagogie active permet de valoriser des capacités peu prises en compte dans les situations traditionnelles.

Les expériences de la conduite des projets tutorés en licence professionnelle peuvent être mises à profit.

Des formations « accompagnateurs de projets » peuvent être utiles au départ, pour les nouvelles équipes.

Si l'organisation est rigoureuse, elle n'est pas –nécessairement chronophage, alors qu'elle est d'une forte efficacité pédagogique. Les ratios horaires courant pour ce type de tutorat, dans l'enseignement supérieur, sont de 10h-15h par groupes d'étudiants. Ils sont à prendre sur une partie des TP, sur la pluridisciplinarité.